

# Brochure des Frontaliers

## EDITO



Rédigée à l'attention des travailleurs frontaliers, cette brochure répond aux principales interrogations régulièrement posées par les frontaliers aux services des finances publiques et dans les France Service.

A vocation pédagogique, elle se compose d'une foire aux questions et de pas-à-pas conçus pour vous aider à remplir votre déclaration de revenus.

Les liens utiles complètent utilement le support si vous ne trouvez pas les informations utiles.

Les informations figurant dans cette brochure sont à la date du 15 février 2024.

Une actualisation des éléments pourra être faite si besoin en cas d'évolution de la législation.

Chantal GOUBERT  
Directrice Départementale des Finances Publiques du Doubs

**A RETROUVER**

**Le Flyer des frontaliers**

**La Foire aux questions (FAQ)**

**Les Pas à Pas Internet**

**Les liens utiles**

**Les accueils physiques**

## LES ASTUCES

Pour obtenir l'annexe N° 2047-SUISSE et l'imprimé n°3916 :

en **DÉBUT** de votre déclaration, écran « Sélection des rubriques de la déclaration de revenus et annexes », cliquez sur : « Déclarations ANNEXES » : puis cochez 2047 et 3916

Pour remplir en ligne la 2047-SUISSE :

appelez la déclaration annexe 2047 : cochez à la fois "Traitements et salaires" et la case en dessous (« SALAIRES SUISSES : imprimé 2047-SUISSE »)

Pour bénéficier des reports automatiques

Débuter la saisie par les annexes (déclarations n°2047-SUISSE et n°2047)

## LES ASTUCES

Pour obtenir automatiquement l'attestation 2041-AS :

Remplir l'annexe 2047-SUISSE et cochez le cas n°1

Pour le paiement :

Il est recommandé de signaler une hausse ou une baisse des revenus depuis le site [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr), rubrique Prélèvement à la source  
Indiquer les salaires lignes 1AG/1BG

## LES AIDES EN LIGNE

[impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr)

<https://www.impots.gouv.fr/particulier/ce-qui-est-impose-en-france>

[Haute-Savoie.gouv.fr](https://www.haute-savoie.gouv.fr)

<https://www.haute-savoie.gouv.fr/Demarches-administratives/Frontaliers-franco-suisse/Impots>



FINANCES PUBLIQUES

Déclaration des SALAIRES SUISSES :  
Aide / Contacts /  
Astuces



## LES CONTACTS



impots.gouv.fr

Envoyer un message depuis votre espace sécurisé



Prendre un rendez-vous physique ou téléphonique depuis la rubrique contact

Contact et RDV



Numéro national unique  
**0809 401 401**

## FRONTALIERS DES 8 CANTONS

Les 8 cantons sous statut (attestation 2041-AS) :  
Berne, Soleure, Bâle-ville, Bâle-campagne, Vaud, Valais, Neuchâtel et Jura.

Vous êtes salarié avec un employeur suisse travaillant dans l'un de ces 8 cantons et vous faites un retour quasi-quotidien  
→ vous êtes donc considéré comme frontalier et devez déclarer vos revenus en France.

**COMMENT DÉCLARER :**  
Remplir obligatoirement les déclarations  
- n°2042 et les annexes : n° 2047–Suisse et n°2047  
Ainsi que la déclaration n° 3916 si détention d'un compte à l'étranger

**Consignes spécifiques :**  
Sur la 2047-Suisse : cocher la case « CAS 1 »

## AUTRES FRONTALIERS

Travaillant notamment à Genève, Fribourg, Zurich, etc

→ vous avez été imposé par la Suisse mais devez déclarer vos salaires en France (qui éliminera la double imposition).

**COMMENT DÉCLARER :**  
Remplir obligatoirement deux déclarations  
-n°2042 et les annexes : n° 2047–Suisse et n°2047  
Ainsi que la déclaration n° 3916 si détention d'un compte à l'étranger

**Consignes spécifiques :**  
Sur la 2047-Suisse : cocher la case « CAS 2 (A) »

**Foire aux questions (FAQ)**  
*les plus fréquentes*

## sommaire

- |   |     |
|---|-----|
| 1) Quelles sont mes obligations fiscales en tant que frontalier des 8 cantons ?   | p.2 |
| 2) Quelles sont mes obligations fiscales si je suis salarié dans le canton de Genève ?  | p.2 |
| 3) Quelles sont les formalités à accomplir ?  | p.3 |
| 4) Je réside en France et je travaille dans le canton de Genève, où je paye directement mes impôts à la source. Est-ce que je dois déclarer mes revenus en France ?   | p.4 |
| 5) Quel taux de change retenir pour la déclaration annuelle de mes revenus perçus en Suisse ?   | p.4 |
| 6) Je viens de débiter une activité salariée dans le canton de Vaud, comment me procurer une attestation de résidence 2041-AS afin d'éviter que mon employeur suisse ne me prélève un impôt à la source ?               | p.5 |
| 7) Je suis salarié d'un des 8 cantons appliquant l'accord fiscal frontalier mais je rentre en France seulement le week-end ; suis-je considéré comme "frontalier des 8 cantons", imposable en France et non en Suisse ? | p.5 |
| 8) Puis-je déduire mes cotisations d'assurance maladie de mes revenus, et si oui, comment procéder ?  | p.6 |
| 9) Comment compléter ma déclaration de revenus si je suis frontalier dans l'un des 8 cantons ?  | p.6 |
| 10) Comment compléter ma déclaration si je suis frontalier à Genève ?   | p.6 |
| 11) Je suis retraité : puis-je remplir un formulaire 2047-Suisse pour calculer ma pension nette en euros ?  | p.6 |
| 12) Comment déclarer mes pensions suisses ?   | p.7 |
| 13) Comment payer mes impôts ?  | p.7 |

## 1) Quelles sont mes obligations fiscales en tant que frontalier des 8 cantons ?

Si vous êtes salarié du privé dans les 8 cantons de Vaud, Valais, Neuchâtel, Jura, Berne, Bâle-ville, Bâle-campagne ou Soleure et vous retournez en France "en règle générale tous les jours" (trajets "quasi-quotidiens"), cela signifie que vous ne passez pas plus de 45 nuitées en Suisse par an, pour un travail à temps plein. Pour un temps partiel, ce plafond est réduit proportionnellement. Pour un travail saisonnier, le plafond est de 20% des jours.

Par ailleurs, un temps de trajet domicile/lieu de travail de 3 heures par jour (aller/retour) est présumé satisfaisant au principe du retour quotidien "en règle générale".

Par contre, en cas de dépassement de cette durée, vous devrez pouvoir justifier de la périodicité de vos retours en France (exemple : absence de résidence en Suisse, factures de péages et d'entretien avec kilométrage, à mettre à disposition des autorités fiscales suisses : rejet de l'employeur non accepté).

Dans cette situation, vous avez le statut fiscal de "frontalier" et devez remplir et faire valider une [attestation 2041-AS auprès du service des impôts de votre domicile](#).

- Votre salaire suisse sera alors imposable en France (lignes 1AG/1BG de votre déclaration de revenus).
- Pour ne pas être soumis au prélèvement en Suisse, vous devez présenter votre attestation à votre employeur suisse qui, au vu de celle-ci, s'abstiendra de prélever l'impôt suisse à la source.

## 2) Quelles sont mes obligations fiscales si je suis salarié dans le canton de Genève ?

Pour les autres salariés imposés par la Suisse (exemple : canton de Genève) : Vous n'êtes pas considéré comme un frontalier fiscal. Vous êtes imposé en Suisse à la source et vous devez déclarer ces revenus en France, État de votre résidence fiscale.

Cependant, il n'y aura pas de "double imposition" : elle sera éliminée côté français en appliquant les modalités prévues par la [convention fiscale franco-suisse](#) (article 25A) : imposition assortie d'un crédit d'impôt.

La déclaration de vos salaires suisses en 3 étapes :

1. Munissez-vous de votre "certificat de salaire Suisse / Lohnausweis" (voir ses n° de lignes)
2. Servez le [formulaire 2047 - Suisse](#) . Il vous permet d'obtenir vos salaires nets de charges, convertis en euros, à déclarer côté France. En fin d'imprimé, COCHEZ obligatoirement le cas 2A ou 2 B, selon votre cas.
3. Effectuez vos reports obligatoires sur la déclaration fiscale : vous bénéficiez depuis 2020 de reports automatiques si vous servez votre annexe 2047-suisse en ligne (lignes 1AF/1BF et 8TK de votre déclaration de revenus).

## **2A "général"**

(exemple : canton de Genève, concerne notamment : les salariés des 18 cantons non signataires de l'accord "frontalier" -dont Genève-, les salariés des "8 cantons frontaliers" qui ne rempliraient pas les conditions du cas 1, les rémunérations "publiques" suisses perçues par les fonctionnaires de nationalité suisse)

Sauf cas particuliers (voir cas 2B ci-après), le crédit d'impôt sera "égal au montant de l'impôt français" correspondant à votre salaire suisse.

## **2B "particuliers" des personnels navigants, artistes ou sportifs**

Pour des activités salariées soit en trafic international sur des navires, avions, trains, bateaux -y compris ceux en navigation intérieure- de compagnies suisses, soit artistiques ou sportives effectuées en Suisse.

Le crédit d'impôt sera "égal au montant de l'impôt payé en Suisse" sur votre salaire.

Remplir le [formulaire 2047 - Suisse](#), cocher le cas 2B, suivre les messages de report (en cas de besoin, voir notice au verso de cet imprimé).

## **3) Quelles sont les formalités à accomplir ?**

[Téléchargez et remplissez votre attestation](#) (bien indiquer dans le cadre III de l'imprimé 2041-AS votre adresse française de retour "quasi-quotidien" (qui peut différer de votre adresse française de domicile fiscal).

Faites-la viser par votre service des impôts des particuliers (SIP) de domicile fiscal, en la déposant via la messagerie sécurisée de votre espace fiscal particulier sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr), rubrique "j'ai besoin de justificatifs > je suis frontalier franco-suisse et je souhaite disposer de mon attestation de résidence" :

Cette procédure est manuelle pour les 2 premières attestations (année de prise de fonctions et 1er janvier de l'année suivante).

Pour recevoir ensuite à domicile de manière automatique votre attestation pré-remplie "2041-ASK" et éviter les démarches inutiles, déclarez et remplissez l'imprimé annexe "2047-SUISSE" en ligne (CAS 1), dans votre prochaine déclaration de revenus sur [impôts.gouv.fr](http://impôts.gouv.fr) (les lignes 8TJ/8TY seront automatiquement complétées).

Présentez votre 2041-AS visée à votre employeur suisse, en temps utile, soit au 1er jour du mois de votre prise de fonctions, puis tous les ans avant le 1er janvier, pour l'année suivante.

Faites votre déclaration fiscale intégrant vos salaires suisses imposables en France (complétez l'imprimé 2047SUISSE et activez les reports des lignes 1AG/1BG/8TJ/8TY).

#### **4) Je réside en France et je travaille dans le canton de Genève, où je paye directement mes impôts à la source. Est-ce que je dois déclarer mes revenus en France ?**

Oui. Dès lors que votre domicile est en France, la déclaration de l'ensemble de vos revenus est obligatoire en France, quelle que soit l'origine de ces revenus (France, Suisse ou autre pays). Si vous avez déjà payé un impôt à la source en Suisse sur vos revenus suisses, vous bénéficierez d'un crédit d'impôt en France permettant d'éviter toute double imposition (lignes 1AF/1BF et 8TK de votre déclaration de revenus).

#### **5) Quel taux de change retenir pour la déclaration annuelle de mes revenus perçus en Suisse ?**

Le principe est le cours du change à Paris au jour de l'encaissement (en espèces ou par inscription au crédit du compte), dit "[cours du jour](#)" (divisez vos CHF par le taux, il s'agit d'une présentation euros contre devises).

A titre de règle pratique et par tolérance, les travailleurs frontaliers franco-suisses peuvent, pour leurs frais et leurs salaires perçus tout au long d'une année, utiliser un "taux moyen annuel" calculé par l'administration fiscale et figurant sur le formulaire 2047-Suisse (en ligne, la conversion en € à l'aide de ce taux se fait automatiquement).

Cependant, tout gain ou revenu exceptionnel, tel -par exemple- un pilier retraite en capital, des stock-options etc. ne peut bénéficier de ce taux : le "cours du jour" s'applique obligatoirement.

## **6) Je viens de débiter une activité salariée dans le canton de Vaud, comment me procurer une attestation de résidence 2041-AS afin d'éviter que mon employeur suisse ne me prélève un impôt à la source ?**

Le canton de Vaud faisant partie des 8 cantons de l'accord fiscal frontalier franco-suisse, l'impôt sur vos salaires suisses est dû en France dès lors que vous rentrez en France en général tous les soirs. Pour éviter la retenue à la source suisse, vous devez présenter l'attestation 2041-AS à votre employeur. Pour l'obtenir :

- Téléchargez ce formulaire en ligne sur [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) (moteur de recherche "2041-AS");
- Remplissez le et faites le viser par votre service des impôts des particuliers de votre domicile (possibilité de remplissage en dématérialisé et de dépôt via votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier, [voir explications](#));
- Donnez les 2ème et 3ème exemplaires à votre employeur avant le premier jour de votre prise de fonctions, puis avant le 1er janvier de chaque année (pour un effet "année courante").
- Par la suite, cette attestation vous sera adressée pré remplie à votre domicile. Pour cela, lors de votre télédéclaration, ouvrez l'imprimé 2047SUISSE et activez les reports des lignes 1AG/1BG/8TJ/8TY) : grâce à cette opération, l'attestation 2041-ASK vous sera adressée à votre domicile et pré-remplie pour l'année suivante.

## **7) Je suis salarié d'un des 8 cantons appliquant l'accord fiscal frontalier mais je rentre en France seulement le week-end ; suis-je considéré comme "frontalier des 8 cantons", imposable en France et non en Suisse ?**

Non, dans votre situation, le retour en France n'est pas assez fréquent pour ouvrir droit au régime fiscal spécifique frontalier franco-suisse.

L'accord frontalier de 1983 prévoit en effet un retour en France "en règle générale tous les jours", cette disposition ayant été précisée en 2005 par la fixation d'un plafond de 45 nuitées en Suisse dans l'année à ne pas dépasser (soit, en moyenne, une nuitée par semaine), pour un travail à temps plein\*.

\* Pour un temps partiel, ce plafond est réduit proportionnellement. Pour un travail saisonnier une partie de l'année seulement, le plafond est de 20% des jours de travail.

## **8) Puis-je déduire mes cotisations d'assurance maladie de mes revenus, et si oui, comment procéder ?**

Oui, votre cotisation d'assurance maladie est déductible, mais pas de la même façon selon qu'il s'agit d'une cotisation suisse (LAMal) ou française (cotisation [STFS/Urssaf](#)).

La cotisation suisse LAMal est déductible de votre salaire ou de votre pension suisse en tant que charges, avant conversion de votre revenu net en euros (cadre B de l'imprimé 2047 SUISSE).

La cotisation sécurité sociale frontalier française (STFS/Urssaf) est déductible en case 6DD "déductions diverses" de votre déclaration d'ensemble de revenus 2042. Attention, les cotisations d'assurance santé complémentaires (mutuelles ou autres) ne sont quant à elles jamais déductibles.

## **9) Comment compléter ma déclaration de revenus si je suis frontalier dans l'un des 8 cantons ?**

Cf pas-à-pas n°1

## **10) Comment compléter ma déclaration si je suis frontalier à Genève ?**

Cf pas-à-pas n°2

## **11) Je suis retraité : puis-je remplir un formulaire 2047-Suisse pour calculer ma pension nette en euros ?**

Non, le formulaire 2047-Suisse est réservé aux salariés, elle comporte des reports automatiques bloquants vers les rubriques salaires qui ne vous concernent pas. Pour déclarer votre pension de retraite suisse, remplissez le formulaire 2047 "revenus étrangers" après avoir converti votre pension nette en euros.

## 12) Comment déclarer mes pensions suisses ?

---

Cf pas-à-pas n°3

## 13) Comment payer mes impôts ?

---

La mise en place d'acomptes est fortement **conseillée** (rubrique « Prélèvement à la source », puis « Actualiser suite à une hausse ou une baisse de revenus » et **saisir les revenus frontaliers sur les lignes 1AG/1BG**, ainsi que les autres revenus et/ou charges de l'année et du couple le cas échéant).

Cf pas-à-pas n°4

## LES PAS A PAS INTERNET

### sommaire

<p><i>Comment compléter ma déclaration de revenus si je suis frontalier dans l'un des 8 cantons ?</i></p> <p><b>CAS 1, SALAIRE SUISSE 2022 (Frontalier « 8 Cantons »)</b></p>	<p>n°1</p>
<p><i>Comment compléter ma déclaration si je suis frontalier à Genève ?</i></p> <p><b>CAS 2A, SALAIRE SUISSE 2022 imposé en Suisse <u>04/2023</u> de type GENÈVE</b></p>	<p>n°2</p>
<p><i>Comment déclarer mes pensions suisses ?</i></p> <p><b>PENSIONS SUISSES 2022 IMPOSABLES EN FRANCE AVEC Contributions sociales (POLYPENSIONNÉS)</b></p>	<p>n°3</p>
<p><i>Comment payer mes impôts ?</i></p> <p><b>PRELEVEMENT A LA SOURCE : SIGNALER une HAUSSE ou une BAISSSE des REVENUS ou MODIFIER les PERSONNES à CHARGE (sauf naissances)</b></p>	<p>n°4</p>

**1 2042 bleue (Déclaration principale) : sélectionnez vos rubriques et annexes**

3) Sélectionnez Pour accéder aux annexes nécessaires

1) Cochez « Traitements et salaires »

2) cochez pour déduire vos cotisations STFS-Urssaf

**2 2042 bleue : sélectionnez les annexes 2047 et 3916**

2047 : cochez pour accéder à la « 2047-SUISSE » et y déclarer vos salaires suisses

Cochez pour déclarer vos comptes et contrats détenus à l'étranger

**3 2042 bleue : sélectionnez « Annexe 2047 »**

Utilisez pour sélectionner des rubriques ou annexes omises

Commencez toujours par les annexes (pour avoir les reports automatiques ou semi-automatiques)

**4 Annexe 2047 rose : mention frontaliers suisses + suivant**

SAI ANNEE SUISSE-S : accéder à la fiche d'aide au calcul « 2047-Suisse » en COCHAM1 la case spécifique sur la page PENSIONNÉS SUISSES : n'utilisez pas l'imprimé 2047-Suisse réservé aux salariés.

Suivant

**5 Annexe 2047 rose : sélectionnez salaires et 2047-SUISSE**

1) Cochez cette case

2) puis celle-ci

**6 2047-SUISSE (salaires suisses): sélectionnez le(s) déclarant(s)**

Couple de frontaliers : sélectionnez le premier frontalier puis ajoutez une personne

Si plusieurs cantons pour un même déclarant

## 7 2047 SUISSE : SERVEZ l'imprimé

(reportez les chiffres selon votre **certificat de salaire** et cumulez si vous avez eu plusieurs employeurs relevant du même « CAS »)

**Plusieurs employeurs, même Canton : indiquez le dernier employeur**

**Reportez les montants selon les n° de lignes de votre Certificat de Salaires :**

**Cotisation suisse LAMal ici**

**Cotisation française STFS-Urssaf: pas ici, voir case 6DD**

**CANTON (liste déroulante)**

**Allocations familiales cantonales (pas les allocations complémentaires)**

## 8 2047 SUISSE (suite): charges et COCHEZ le «CAS 1»

(Statut de frontalier des 8 cantons/2041-AS ou ASK)

**HEURES SUP : montant selon Attestation employeur n°2041-AE à télécharger sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) (à faire signer à l'employeur)**

**Cochez CAS 1**

## 9 2047 SUISSE : reports AUTOMATIQUES vers annexe 2047 rose

**Ces montants seront automatiquement reportés sur votre déclaration n°2047 après avoir cliqué sur "Saisir". Vous pouvez vérifier les montants retenus sur l'écran de résumé en fin de déclaration en ligne.**

## 10 Retour annexe 2047 rose : questionnaire télétravail FACULTATIF (vocation statistique)

**Cochez CAS 1**

## 11 Annexe 2047 rose : VÉRIFIEZ vos reports automatiques

**Report : « Suisse »**

**Report : Salaires bruts avant H SUP**

**Report : H SUP (le cas échéant)**

**Report : Salaires nets après H SUP**

## 12 Annexe 2047 rose : ACTIVEZ vos reports

**1) ACTIVEZ**

**2) PUIS sélectionnez l'annexe 3916 si vous possédez un compte ou un contrat à l'étranger**

## 13 Annexe 3916 : Comptes détenus à l'étranger : Renseignez

impots.gov.fr

Déclaration de revenus

QUATRE CENT QUARANTE SEPT FICTIF  
N° fiscal : 2299015651079  
N° d'accès en ligne :  
Q Quitter

Étape 1 Étape 2 Étape 3 Étape 4 Étape 5  
Étapes préalables Renseignements personnels Revenus et charges Résumés et signatures Fin de déclaration

Déclaration de revenus

Annexe n°2047

Annexe n°3916 - 3916 bis

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

REPUBLICQUE FRANÇAISE

LABOUR FOLLET PREMIER

DECLARATION PAR UN RESIDENT D'UN COMPTE OUVERT DETENU, UTILISE OU CLOS A L'ETRANGER OU D'UN CONTRAT DE CAPITALISATION OU PLACEMENT DE MEME NATURE SOUSCRIPTIONS DE FRANCE

Compte ou contrat de capitalisation n° 1

Notice

Combien de comptes et/ou contrats de capitalisation (dont contrats d'assurance-vie) à l'étranger souhaitez-vous déclarer ? Saisir un nombre entier compris entre 1 et 99.

Nombre : jusqu'à 99

Suivant

## 14 Annexe 3916 : Titulaire, nature du compte

impots.gov.fr

Déclaration de revenus

QUATRE CENT QUARANTE SEPT FICTIF  
N° fiscal : 2299015651079  
N° d'accès en ligne :  
Q Quitter

Étape 1 Étape 2 Étape 3 Étape 4 Étape 5  
Étapes préalables Renseignements personnels Revenus et charges Résumés et signatures Fin de déclaration

Déclaration de revenus

Annexe n°2047

Annexe n°3916 - 3916 bis

COMpte OU CONTRAT DE CAPITALISATION N° 1

Notice

1. IDENTITE DU TITULAIRE (OU BENEFICIAIRE D'UNE PROVISION) DU COMPTE OUVERT, DETENU, UTILISE OU CLOS A L'ETRANGER OU DU CONTRAT DE CAPITALISATION (soit hors de France, modifié ou dénoué (cochez les cases utiles))

FICTIF QUATRE CENT QUARANTE SEPT - Numéro fiscal : 2299015651079  
 FICTIF QUATRE CENT QUARANTE HUIT - Numéro fiscal : 2299015661089

2. NATURE DU COMPTE ouvert, détenu, utilisé ou clos à l'étranger OU DU CONTRAT DE CAPITALISATION (ou autre placement de même nature, notamment contrat d'assurance-vie) souscrit hors de France, modifié ou dénoué (cochez la case utile)

Compte bancaire  
 Compte d'actifs numériques  
 Contrat de capitalisation (ou autre placement de même nature, notamment contrat d'assurance-vie)

Titulaire

Nature

Précédent Suivant

(\*) : renseignements obligatoires à compléter

## 15 Annexe 3916 : type de compte, banque

3- INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE BANCAIRE ouvert, détenu, utilisé ou clos à l'étranger

Désignation du compte bancaire ouvert, détenu, utilisé ou clos à l'étranger :

Numéro du compte (\*)

Caractéristiques du compte (\*)

Date d'ouverture (au format jj/mm/aaaa) (\*)

Date de fermeture (au format jj/mm/aaaa)

Désignation de l'organisme gestionnaire du compte (\*)

Adresse de l'organisme gestionnaire du compte :

Pays (\*)

Complément d'adresse

Rue

Indicatif pays - Code postal - Ville

Modalités de détention du compte bancaire ouvert, détenu, utilisé ou clos à l'étranger : (cochez la case utile)

Un des membres de votre foyer fiscal est :

Titulaire en propre du compte bancaire à l'étranger  
 Bénéficiaire d'une procuration sur le compte bancaire à l'étranger

Précédent Suivant

(\*) : renseignements obligatoires à compléter

## 16 Annexe 3916, fin : sélectionner « déclaration de revenus » (n°2042 bleue)

impots.gov.fr

Déclaration de revenus

QUATRE CENT QUARANTE SEPT FICTIF  
N° fiscal : 2299015651079  
N° d'accès en ligne :  
Q Quitter

Étape 1 Étape 2 Étape 3 Étape 4 Étape 5  
Étapes préalables Renseignements personnels Revenus et charges Résumés et signatures Fin de déclaration

Déclaration de revenus

Annexe n°2047

Annexe n°3916 - 3916 bis

Vous avez atteint la dernière rubrique de votre Déclaration par un résident d'un compte ouvert, détenu, utilisé ou clos à l'étranger (compte bancaire ou compte d'actifs numériques) ou d'un contrat de capitalisation ou d'un placement de même nature (dont contrat d'assurance-vie) souscrit hors de France, modifié ou dénoué en 2022 (déclaration annexe n° 3916 - 3916 bis).

Les fonctions situées à gauche de l'écran vous permettant :

- de naviguer entre les déclarations en utilisant les onglets numérotés ;
- d'ajouter ou supprimer une déclaration en utilisant le bouton correspondant.

Si vous avez terminé la saisie de toutes vos déclarations cliquez sur « Suivant » :

- vous visualiserez le résumé de vos déclarations et le calcul estimatif de votre impôt ;
- ensuite vous procéderez à la signature électronique de vos déclarations :

- Déclaration des revenus (déclaration principale)  
- Déclaration des revenus imposables hors de France (déclaration n° 2047)  
- Déclaration n°2047 - Fiche d'acte au sujet du salaire suisse net imposable - Déclaration par un résident d'un compte ouvert, détenu, utilisé ou clos à l'étranger (compte bancaires ou compte d'actifs numériques) ou d'un contrat de capitalisation ou d'un placement de même nature (dont contrat d'assurance-vie) souscrit hors de France, modifié ou dénoué en 2022 (déclaration n° 3916 - 3916 bis).

Précédent Suivant

## 17 Retour 2042 bleue : VÉRIFIEZ les reports

impots.gov.fr

Déclaration de revenus

Annexe n°2047

Annexe n°3916 - 3916 bis

VOS REVENUS

TRAITEMENTS, SALAIRES

Traitements et salaires connus

Retenu à la source

Revenus des salariés des particuliers employeurs

Retenu à la source

Abattement forfaitaire Associations, associations sportives, journalisme

Heures supplémentaires et jours RTT exonérés

Pourboires exonérés

Prime de partage de la valeur exonérée

En cas de migration du seul d'assuré

Revenus des associés et gérants avant 12 du CGP

Droits d'auteur, fonctionnaires chercheurs

Autres revenus imposables Cédants, préretraite

Retenu à la source

Salaires perçus par les non-résidents et salaires de source étrangère avec crédit d'impôt égal à l'impôt français

Autres salaires imposables de source étrangère

Vous souhaitez poursuivre l'étape de votre prime de départ à la retraite ou en préretraite (l'étallement des primes perçues en 2020, 2021 ou 2022 n'est plus possible), cliquez ici

Souhaitez-vous opter pour les frais réels ?

Option frais réels

Option frais réels

Salarié ayant travaillé en Suisse dans les cantons de Berne, Solothurn, Glâne-Valle, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Vaud, Valais, Neuchâtel et Jura et détenteurs de l'attestation n° 2042 AS/AS/US

Saisissez le salaire brut total versé par votre employeur suisse (en francs suisses), 8TJ (57360 euros)

Salaires AS/AS/US 2 RTY (948 euros)

Attention : Remplissez cette rubrique afin que l'AS/AS/US soit automatiquement adressée l'année suivante. Vous pouvez être réclamé en cas de conteste.

Report : Heures supplémentaires 1GH ou 1HH

Report : salaire net d'H SUP 1AG/1BG

Report : salaires bruts en CHF 8TJ/8TY

Si « Option frais réels » cliquez

## 18 2042 bleue : Déduisez la cotisation maladie STFS-Urssaf

impots.gov.fr

AUTRES DÉDUCTIONS

Nature des déductions

CMU Monsieur 3000 euros

6GP

6DG

6DD 3000

à d'autres personnes

Pour indiquer les nom, prénom et adresse des bénéficiaires de votre versement, cliquez ici

Déductions prévues par les articles 156 II et 156 bis du code général des impôts.

- charges foncières des monuments historiques

Pour indiquer la nature des déductions, cliquez ici

- autres déductions

Pour indiquer la nature des déductions, cliquez ici

Déclaration des revenus 2022 - Mozilla Firefox

https://cfspart.impots.gov.fr/dir/dec2042PopUp.html?vue=dec2042-CMU-Deduction

Annuler Valider

Cotisation(s) STFS-Urssaf (ex-CMU) payée(s) en 2022 (ajoutez pour un couple) : case 6DD puis cliquez sur « Détail »



de type GENÈVE (hors le cas particulier « 2B » des personnels navigants, artistes, sportifs)

(Exemple avec un déclarant 1 prénommé « 447 fictif » et un déclarant 2 prénommé « 448 fictif »)

**1** 2042 bleue (Déclaration principale):  
sélectionnez vos rubriques et annexes

**2** 2042 bleue : sélectionnez les annexes 2047 et 3916

**3** 2042 bleue : sélectionnez « Annexe 2047 »

**4** Annexe 2047 rose : mention frontaliers suisses + suivant

**5** Annexe 2047 rose : sélectionnez salaires et 2047-SUISSE

**6** 2047-SUISSE (salaires suisses) : sélectionnez le(s) déclarant(s)

## 7 2047 SUISSE : SERVEZ l'imprimé

(reportez les chiffres selon votre **certificat de salaire** et cumulez si vous avez eu plusieurs employeurs relevant du même « CAS »)

Plusieurs employeurs, même Canton : indiquez le dernier employeur

Reportez les montants selon les n° de lignes de votre Certificat de Salaires :

CANTON : « Autres travailleurs » (notamment GENEVE)

Allocations familiales cantonales (pas les allocations complémentaires)

## 8 2047 SUISSE (suite) : charges et COCHEZ le « CAS 2A

(« Cas général » d'imposition en Suisse, hors cas particulier 2B)

Cotisation suisse LAMal ici

Cotisation française STFS-Urssaf: pas ici, voir case 6DD

Pas d'heures supplémentaires possibles pour le CAS 2A

Cochez CAS 2A

## 9 2047 SUISSE : reports AUTOMATIQUES vers annexe 2047 rose ... en cliquant sur suivant

Vérifiez + suivant

## 10 Retour annexe 2047 rose : questionnaire télétravail FACULTATIF (vocation statistique)

## 11 Annexe 2047 rose : VÉRIFIEZ vos reports automatiques

Cochez privé ou public

Automatique

Automatique (Vérifiez)

## 12 Annexe 2047 rose : reports AUTOMATIQUES (OK)

Sélectionnez maintenant l'annexe 3916 si vous possédez un compte ou un contrat à l'étranger

## 13 Annexe 3916 : Comptes détenus à l'étranger : Renseignez

impots.gov.fr Déclaration de revenus

QUATRE CENT QUARANTE SEPT FICTIF  
N° fiscal : 2299015661079  
N° d'accès en ligne :  
Quitter

Accueil Consulter l'aide

Étape 1 Étape 2 Étape 3 Étape 4 Étape 5

Déclaration de revenus Déclarative annexe N° 3916 - 3916 bis - Revenus 2022

Annexe n°2047

Annexe n°3916 - 3916 bis

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

LABOUR  
Région

DECLARATION PAR UN RESIDENT D'UN COMPTE OUVERT DÉTENU, UTILISÉ OU CLOS À L'ÉTRANGER  
OU D'UN CONTRAT DE CAPITALISATION OU PLACEMENT DE MÊME NATURE SOUSCRIT HORS DE FRANCE

Notice

Combien de comptes et/ou contrats de capitalisation (dont contrats d'assurance-vie) à l'étranger souhaitez-vous déclarer ? Saisir un nombre entier compris entre 1 et 99.

1

Suivant

Nombre : jusqu'à 99

## 14 Annexe 3916 : Titulaire, nature du compte

impots.gov.fr Déclaration de revenus

QUATRE CENT QUARANTE SEPT FICTIF  
N° fiscal : 2299015661079  
N° d'accès en ligne :  
Quitter

Accueil Consulter l'aide

Étape 1 Étape 2 Étape 3 Étape 4 Étape 5

Déclaration de revenus Déclarative annexe N° 3916 - 3916 bis - Revenus 2022

Annexe n°2047

Annexe n°3916 - 3916 bis

COMpte OU CONTRAT DE CAPITALISATION N° 1

Notice

Titulaire

1. IDENTITÉ DU TITULAIRE (OU BÉNÉFICIAIRE) DU COMPTE OUVERT, DÉTENU, UTILISÉ OU CLOS À L'ÉTRANGER OU DU CONTRAT DE CAPITALISATION SOUSCRIT HORS DE FRANCE, MODIFIÉ OU DÉNOUÉ (cochez les cases utiles)

FICTIF QUATRE CENT QUARANTE SEPT - Numéro fiscal : 2299015661079  
 FICTIF QUATRE CENT QUARANTE HUIT - Numéro fiscal : 2299015661089

2. NATURE DU COMPTE ouvert, détenu, utilisé ou clos à l'étranger OU DU CONTRAT DE CAPITALISATION (ou autre placement de même nature, notamment contrat d'assurance-vie) souscrit hors de France, MODIFIÉ OU DÉNOUÉ (cochez la case utile)

Compte bancaire  
 Compte d'actifs numériques  
 Contrat de capitalisation (ou autre placement de même nature, notamment contrat d'assurance-vie)

Précédent Suivant

(\*) : renseignements obligatoires à compléter

Nature

## 15 Annexe 3916 : type de compte, banque

3. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE BANCAIRE ouvert, détenu, utilisé ou clos à l'étranger

Désignation du compte bancaire ouvert, détenu, utilisé ou clos à l'étranger :

Numéro du compte (\*) 12345678910

Caractéristiques du compte (\*)  
 Compte courant  
 Compte d'épargne  
 Autres

Date d'ouverture (au format jj/mm/aaaa) (\*) 01/01/2008

Date de fermeture (au format jj/mm/aaaa)

Désignation de l'organisme gestionnaire du compte (\*) BANQUE CANTONALE DE XXXXX

Adresse de l'organisme gestionnaire du compte :

Pays (\*) -Sélectionnez un pays -

Complément d'adresse

Rue

Indicatif pays - Code postal - Ville

Modalités de détention du compte bancaire ouvert, détenu, utilisé ou clos à l'étranger : (cochez la case utile)

Un des membres de votre foyer fiscal est :

Titulaire en propre du compte bancaire à l'étranger  
 Bénéficiaire d'une procuration sur le compte bancaire à l'étranger

Précédent Suivant

(\*) : renseignements obligatoires à compléter

## 16 Annexe 3916, fin: sélectionnez « déclaration de revenus » (n°2042 bleue)

impots.gov.fr Déclaration de revenus

QUATRE CENT QUARANTE SEPT FICTIF  
N° fiscal : 2299015661079  
N° d'accès en ligne :  
Quitter

Accueil Consulter l'aide

Étape 1 Étape 2 Étape 3 Étape 4 Étape 5

Déclaration de revenus Déclarative annexe N° 3916 - 3916 bis - Revenus 2022

Annexe n°2047

Annexe n°3916 - 3916 bis

Vous avez atteint la dernière rubrique de votre Déclaration par un résident d'un compte ouvert, détenu, utilisé ou clos à l'étranger (compte bancaire ou compte d'actifs numériques ou d'un contrat de capitalisation ou d'un placement de même nature (dont contrat d'assurance-vie) souscrit hors de France, modifié ou dénoué en 2022 (déclaration annexe n° 3916 - 3916 bis)).

Les fonctionnalités situées à gauche de l'écran vous permettront :

- de naviguer entre les déclarations en utilisant les onglets numérotés ;
- d'ajouter ou supprimer une déclaration en utilisant le bouton correspondant.

Si vous avez terminé la saisie de toutes vos déclarations cliquez sur « Suivant » :

- vous visualiserez le résumé de vos déclarations et le calcul estimatif de votre Impôt ;
- ensuite vous procédez à la signature électronique de vos déclarations :

- Déclaration des revenus (déclaration principale)
- Déclaration des revenus encaissés hors de France (déclaration n° 2047)
- Déclaration n°2047 - Fiche d'acte de cession ou de saisie suisse (net imposable) - Déclaration par un résident d'un compte ouvert, détenu, utilisé ou clos à l'étranger (compte bancaire ou compte d'actifs numériques) ou d'un contrat de capitalisation ou d'un placement de même nature (dont contrat d'assurance-vie) souscrit hors de France, modifié ou dénoué en 2022 (déclaration n° 3916 - 3916 bis).

Précédent Suivant

« déclaration de revenus »

## 17 Retour 2042 bleue : VÉRIFIEZ les reports

Traitement et salaires connus 1AJ 1BJ

Retenue à la source 1AA 1BA

Revenus des salariés des particuliers employeurs Retenue à la source 1GA 1HA

Abattement forfaitaire Assistants maternels/familiaux, journalistes 1GH 1HI

Heures supplémentaires et jours RTT exonérés 1PB 1PC

Pourboires exonérés 1AD 1BD

Prime de partage de la valeur exonérée 1AV 1BV

En cas de majoration du seuil d'exonération 1GB 1HB

Revenus des associés et gérants article 62 du CGI 1GF 1HF

Droits d'auteur, fonctionnaires chercheurs 1AP 1HP

Autres revenus imposables Chômage, préretraite

Retenue à la source 1AF 1BF

Salaires perçus par les non-résidents et salaires de source étrangère avec crédit d'impôt égal à l'impôt français 1AG 1BG

Autres salaires imposables de source étrangère

Vous souhaitez poursuivre l'étallement de votre prime de départ à la retraite ou en préretraite (l'étallement des primes perçues en 2020, 2021 ou 2022 n'est plus possible), cliquez-ici

1AK 1BK

Souhaitez-vous opter pour les frais réels ? Option frais réels Option frais réels

Salariés ayant travaillé en Suisse dans les cantons de Berne, Soleure, Bâle-Ville, Bâle Campagne, Vaud, Valais, Neuchâtel et Jura et détenteurs de l'attestation n° 2041 AS/ASK

Saisissez le salaire brut total versé par votre employeur suisse (en francs suisses) 81J (francs suisses)

Salaires du déclarant 2 81Y (francs suisses)

Rien dans ces cases

Report : salaire en 1AF/1BF

Si « Option frais réels » cliquez

Précédent Suivant

## 18 2042 bleue : Déduisez la cotisation maladie STFS-Urssaf

- à d'autres personnes 6GP

Pour indiquer les nom, prénom et adresse des bénéficiaires de votre versement, cliquez ici

Déductions prévues par les articles 156 II et 156 bis du code général des impôts

- charges foncières des monuments historiques 6DG

Pour indiquer la nature des déductions, cliquez ici

- autres déductions 6DD 3000

Pour indiquer la nature des déductions, cliquez ici

Autres déductions

Nature des déductions

CMU Monsieur 3000 euros

Cotisation(s) STFS-Urssaf (ex-CMU) payée(s) en 2022 (additionnez pour un couple) : case 6DD puis cliquez sur « Détail »

Annuler Valider

## 19 2042 bleue : rubrique « Divers » : case 8UU comptes bancaires à l'étranger

(!) vous devez à nouveau valider l'annexe 3916

## 21 Suite... récapitulatif et RIB à VÉRIFIER

Pour visualiser le détail

Vérifiez ou saisissez votre RIB

## 20 Résumé de la déclaration principale

Votre déclaration n'est pas terminée

## 22 Signature finale de votre déclaration

Acceptation OBLIGATOIRE du compte bancaire

Vérifiez les libellés et montants des déclarations annexes

Signature OBLIGATOIRE pour valider votre déclaration (voir ci-dessous)

Si vous n'avez pas terminé : sauvegardez temporairement \*.

Pour ce faire, activez les touches « suivant » sur les pages après vos saisies, elles resteront en mémoire et vous pourrez alors fermer: voir en haut à droite (Quitter puis déconnexion). Évitez l'enregistrement de déclarations successives dans votre compte.

\* (!) ATTENTION : terminez et signez avant la date limite internet de votre département. SINON la déclaration ne sera PAS ENREGISTRÉE dans votre compte « particulier ».



## 5 Annexe 2047 rose : Déclarez en convertissant en €

**Saisissez par déclarant**  
Si plusieurs : « ajoutez... »

« Suisse » (dans la liste à partir du 24/04/23)

Cochez privé ou public

**Pensions de l'année en euros (CHF x 0,99) et après retrait de votre CSG déductible** (payée en 2022, selon avis d'IR 2022 sur revenus 2021. En cas de couple poly-pensionnés, déduire sur l'un des deux)

Retraite **en capital** de type « 2ème pilier » : **notice spécifique sur le portail (74) «frontaliers franco-suisses»** (Rubrique retraités)  
Déclarez **en euros au cours du jour de la date de l'encaissement** ([www.banque de France/parités quotidiennes](http://www.banque de France/parités quotidiennes)).

## 6 Annexe 2047 rose : Déclarez aux contributions sociales (Polypensionnés)

**Voir tableau d'aide ci-après : servir cases :**  
**8TV ou 8TH ou 8TX** (pensions)  
**8SA ou 8SD ou 8SB** (capital retraite) selon votre taux (qui sera fonction de votre RFR et parts 2020 ou 2019).  
Base brute **en euros, sans retrait** de la CSG.  
(Couple de polypensionnés : regroupez en case adéquate toutes les pensions concernées)

**REVENU FISCAL de REFERENCE pour CSG, CRDS et CASA sur les REVENUS de 2022**  
Poly-pensionnés : retraites suisses et françaises

RFR 2020 (avis reçu en 2021) en Métropole (* ou 2019 si lissage)	1 part	1,50 parts	2 parts	2,5 parts	3 parts	3,5 parts	4 parts
< ou = à 11.431 €	Exo	Exo	Exo	Exo	Exo	Exo	Exo
De 11.432 € à 14.483 €	8TX	Exo	Exo	Exo	Exo	Exo	Exo
De 14.484 € à 14.944 €	8TX	8TX	Exo	Exo	Exo	Exo	Exo
De 14.945 € à 17.535 €	8TH (* 8TX si RFR 2019 présent et est < 14.945 €)	8TX	Exo	Exo	Exo	Exo	Exo
De 17.536 € à 18.934 €	Idem	8TX	8TX	Exo	Exo	Exo	Exo
De 18.935 € à 20.587 €	Idem	8TH (* 8TX si RFR 2019 présent et est < 18.935 €)	8TX	Exo	Exo	Exo	Exo
De 20.588 € à 22.924 €	Idem	Idem	8TH (* 8TX si RFR 2019 présent et est < 22.924 €)	8TX	Exo	Exo	Exo
De 22.925 € à 23.192 €	Idem	Idem	Idem	8TX	Exo	Exo	Exo
De 23.193 € à 23.639 €	8TV (* 8TX si RFR 2019 présent et est < 14.945 €)	Idem	Idem	8TX	Exo	Exo	Exo
De 23.640 € à 26.691 €	Idem	Idem	Idem	8TX	8TX	Exo	Exo
De 26.692 € à 26.914 €	Idem	Idem	Idem	8TX	8TX	8TX	Exo
De 26.915 € à 29.383 €	Idem	Idem	Idem	Idem	8TH (* 8TX si RFR 2019 présent et est < 26.915 €)	8TX	Exo
De 29.384 € à 29.743 €	Idem	8TV (* 8TX si RFR 2019 présent et est < 18.935 €)	Idem	Idem	8TX	8TX	Exo
De 29.744 € à 30.904 €	Idem	Idem	Idem	Idem	8TX	8TX	8TX
De 30.905 € à 34.894 €	Idem	Idem	Idem	Idem	8TH (* 8TX si RFR 2019 présent et est < 30.905 €)	8TX	8TX
De 34.895 € à 35.574 €	Idem	Idem	Idem	Idem	Idem	8TH (* 8TX si RFR 2019 présent et est < 34.895 €)	8TX
De 35.575 € à 38.884 €	Idem	Idem	8TV (* 8TX si RFR 2019 présent et est < 22.925 €)	Idem	Idem	Idem	8TX
De 38.885 € à 41.765 €	Idem	Idem	Idem	Idem	Idem	Idem	8TH (* 8TX si RFR 2019 présent et est < 38.885 €)
De 41.766 € à 47.956 €	Idem	Idem	Idem	8TV (* 8TX si RFR 2019 présent et est < 26.915 €)	Idem	Idem	Idem
De 47.957 € à 54.147 €	Idem	Idem	Idem	Idem	8TV (* 8TX si RFR 2019 présent et est < 30.905 €)	Idem	Idem
De 54.148 € à 60.338 €	Idem	Idem	Idem	Idem	Idem	8TV (* 8TX si RFR 2019 présent et est < 34.895 €)	Idem
> ou = à 60.339 €	Idem	Idem	Idem	Idem	Idem	Idem	8TV (* 8TX si RFR 2019 présent et est < 38.885 €)

Taux réduit : 8 TX ou 8SB : 4,30 % soit CSG à 3,80 % totalement déductible (sauf 8SB) l'année du paiement et CRDS à 0,50 %  
Taux médian : 8 TH ou 8SD : 7,40 % soit CSG à 6,60 % dont 4,20 % déductible (sauf 8SD) l'année du paiement, CRDS à 0,50 % et CASA à 0,30 %  
Taux de droit commun : 8 TV ou 8SA : 9,10 % soit CSG à 8,30 % dont 5,90 % déductible (sauf 8SA) l'année du paiement, CRDS à 0,50 % et CASA à 0,30 %  
(\* Lissage : maintient du taux si RFR inférieur aux limites sur 2 années consécutives 2020 et 2019 (sauf pour le taux à 3,80%)

7

### Annexe 2047 rose : **ACTIVEZ** le report aux contributions sociales

**1) ACTIVEZ**

**2) Puis sélectionnez l'annexe 3916-3916 bis pour la compléter obligatoirement si vous possédez un compte ou contrat à l'étranger**

8

### 3916-3916 bis : **RENSEIGNEZ** vos comptes puis retournez sur la déclaration principale (2042 bleue)

**COCHEZ**

9

### Retour 2042 bleue : **REPORTEZ OBLIGATOIREMENT** vos pensions déclarées au point 5 (non automatique)

sommes issues de l'annexe 2047 selon votre cas :

(Retraites françaises pré-remplies)

**Ajoutez ici** retraites en capital de type «2ème pilier»: 1AT/1BT

**Ajoutez ici** Pensions/rentes : 1AM/1BM

10

### 2042 bleue : rubrique « divers » : case 8UU si comptes à l'étranger

**COCHEZ**

(!) renvoi vers l'annexe 3916-3916 bis (validez/retour 2042)

11

### 2042 bleue, suite : **VÉRIFIEZ** les reports automatiques aux contributions sociales

**8TV ou 8TH ou 8TX (pensions) ou 8SA ou 8SD ou 8SB (capital retraite)**

**8SH ou 8SI**

12

### Résumé de l'imposition et RIB à **VÉRIFIER**

**Vérifiez votre déclaration principale**

**RIB : saisissez ou vérifiez (obligatoire)**

(!) Votre déclaration n'est pas terminée, signez la !

## 13 Clic « Détail de l'imposition »

Détail de votre impôt - Mozilla Firefox  
https://cfspart.impots.gouv.fr/tdir/estimation.html

**Détail du calcul**  
Votre déclaration en ligne n'est pas terminée. Vous devez la signer en cliquant sur le bouton en bas de l'écran résumé.

**IMPOT SUR LE REVENU**

Impôt avant crédits d'impôt	5 451 €
Impôt net	5 451 €
Retenue à la source déjà payée	700 €
Montant restant à payer	7 299 €
Revenu fiscal de référence	60 877 €
Nombre de parts	2

Imprimer

Fin

4 mensualités si > 300 €

## 14 Signature

Civilité, Nom et Prénom du ou des titulaire(s) du compte [effacer]

IBAN - Identifiant international de compte  
(Les 4 premiers caractères de l'IBAN sont constitués de 2 lettres et 2 chiffres - exemple FR11 10001 10001 10001 1000)

BIC - Identifiant international de l'établissement  
(Le BIC est constitué de 8 ou 11 caractères. Les 4 premiers caractères sont des lettres et définissent la banque ex : BRED1100)

J'accepte que ces coordonnées bancaires soient utilisées pour le paiement de mon impôt sur le revenu dans le cadre du prélèvement à la source.

Déclaration annexe déposée

Déclaration des revenus encaissés hors de France (N° 2047)

12	Pensions, retraites - Déclarant 1	25000
12	Pensions, retraites - Déclarant 2	15000
9	Pensions de retraite et d'invalidité (8,3 %)	23000

Déclaration par un résident d'un compte ouvert hors de France (N° 3916)  
Si vous n'avez pas encore procédé aux reports sur la déclaration des revenus (déclaration principale), n'oubliez pas de les effectuer.

Adresse électronique ?  
QUATRE CENT CINQUANTE UN FICTIF  
QUATRE CENT CINQUANTE DEUX FICTIF

Vous êtes sur le point de terminer votre déclaration...

J'ai encore des corrections à apporter  
Corriger ma déclaration

J'ai terminé  
Signer ma déclaration

Acceptation OBLIGATOIRE du compte bancaire

Vérifier les libellés et montants des déclarations annexes

Signature OBLIGATOIRE pour déposer votre déclaration (Voir ci-dessous)

**Si vous n'avez pas terminé : sauvegardez temporairement \*.**

**Pour ce faire, activez les touches « suivant » sur les pages après vos saisies, elles resteront en mémoire et vous pourrez alors fermer: voir en haut à droite [Quitter] puis déconnexion). Évitez l'enregistrement de déclarations successives dans votre compte.**

**\*(!) ATTENTION : terminez et signez avant la date limite internet de votre département.**

**SINON la déclaration ne sera PAS ENREGISTRÉE (pas considérée comme déposée) dans votre compte « particulier » .**

# PRELEVEMENT A LA SOURCE : SIGNALER une HAUSSE ou une BAISSSE des REVENUS ou MODIFIER les PERSONNES à CHARGE (sauf naissances)

Rubrique

Cliquez ici

Case T « Parent isolé »  
Le cas échéant

Modifiez ou confirmez  
le nombre d'enfants  
(ou supprimez si 0)

Nota : si plus d'enfant sur 1 ligne => ne pas mettre 0 mais supprimer le nombre (mettre à blanc)

Actualiser mon prélèvement à la source

Événement Situation 2024 Nouveau taux, nouveaux acomptes

IDENTITÉS DU FOYER

DÉCLARANT 1 : [ ]  
DÉCLARANT 2 : [ ]

VOS REVENUS

**REVENUS 2024**

Indiquez ci-dessous la somme des revenus nets imposables perçus par l'ensemble du foyer fiscal augmentée des revenus que vous estimez percevoir jusqu'au 31 décembre 2024, ainsi que vos charges déductibles.

Si vos revenus évoluent à nouveau cette année, vous pourrez revenir sur votre espace signaler cette variation.

Pour ajouter un revenu ou une charge, veuillez utiliser le moteur de recherche ci-dessous.

ex : 2DC, Revenu foncier... [Ajouter un revenu / une charge]

Traitements, salaires, pensions, rentes

Salaires - Déclarant 1 **1AJ** [ ] [ ]

Autres salaires de source étrangère - Déclarant 2 **1BG** [ ] [ ]

Frais réels - Déclarant 2 **1BK** [ ] [ ]

Charges déductibles

Déductions diverses **6DD** [ ] [ ]

Supprimer les lignes inutiles

Ressaisir les lignes encore existantes en 2024

Ajouter les nouvelles lignes de revenus et charges 2024 (Exemple : 1AP puis « Ajouter »)

**PRINCIPALES LIGNES UTILES :**

**INDIQUEZ LES REVENUS ET CHARGES DE TOUTE L'ANNEE 2024 POUR LE FOYER (pas celles d'un seul mois)**

Type de revenus ou charges	Déclarant 1	Déclarant 2	Couple
Salaire français	1AJ	1BJ	-
Salaire suisse des 8 cantons (en €)	1AG	1BG	-
Salaire suisse imposé à la source (tels GENEVE)	1AF	1BF	
Frais réels	1AK	1BK	-
Indemnités de chômage	1AP	1BP	
Retraites françaises	1AS	1BS	-
Retraites suisses (en €)	1AM	1BM	-
Pensions en capital (2ème pilier)	1AT	1BT	
RCM revenus des actions	-	-	2DC
RCM intérêts et autres produits	-	-	2TR
Revenus fonciers micro	-	-	4BE
Revenus fonciers réel (sur 2044)	-	-	4BA
Déficits fonciers antérieurs non encore imputés	-	-	4BD
Indépendants (BIC/BNC/BA)	5. .	5. .	
CSG déductible sur les revenus du patrimoine	-	-	6DE
Pensions alimentaires enfant majeur	-	-	6EL et 6EM
Pensions alimentaires enfant mineur	-	-	6GU
Cotisations CMU à l'URSSAF (STFS)	-	-	6DD
Cotisations PER ou PERP	6NS et/ou 6RS	6NT et/ou 6RT	

## LES LIENS UTILES

### Sur internet

[impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr)

#### Je suis un travailleur frontalier ?

[Formulaire - attestation de residence fiscale des travailleurs frontaliers franco-suisse](#)s

### Par téléphone



**0809 401 401**  
Numéro non surtaxé

**Un numéro national unique**

ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 19h.

## LES ACCUEILS PHYSIQUES

### Au sein des services des impôts des particuliers

SIP	Besançon		Montbéliard		Pontarlier		Morteau	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi	8h - 12h	Fermé au public	8h30 - 12h	13h15-16h15 sur RDV uniquement	8h - 12h		8h30 - 12h	13h30 - 16h15
Mardi	8h - 12h		8h30 - 12h		8h - 12h		8h30 - 12h	13h30 - 16h15
Mercredi	9h - 13h				9h - 13h			
Jeudi	8h - 12h		8h30 - 12h	13h15-16h15 sur RDV uniquement	8h - 12h		8h30 - 12h	13h30 - 16h15
Vendredi	8h - 12h		8h30 - 12h		8h - 12h			

### Au sein des France Services

Commune	Adresse postale	Adresse courriel	Jour de permanence	Horaires
GILLEY	2 av Jean de Lattre de Tassigny 25650 Gilley	<a href="mailto:franceservices@gilley.fr">franceservices@gilley.fr</a>	Mardi	14h00 à 16h00
Le Russey	17 av de Lattre de Tassigny, 25 210 Le Russey	<a href="mailto:russey@france-services.gouv.fr">russey@france-services.gouv.fr</a>	Vendredi	9H30 à 11h30
Levier	10 place Buqnet 25270 Levier	<a href="mailto:franceservices@cca800.fr">franceservices@cca800.fr</a>	Jeudi Semaines paires	14h00 à 16h00
Maiche	8 Rue de la Gare 25120 Maiche	<a href="mailto:franceservices@ccpm-maiche.com">franceservices@ccpm-maiche.com</a>	Mardi	14h00 à 16h30
			Jeudi	9h00 à 11h30
Mouthe	1 Grande Rue 25240 Mouthe	<a href="mailto:maisonfranceservices@mouthe.fr">maisonfranceservices@mouthe.fr</a>	Jeudi	9h00 à 12h00